

Les statuts des demandes

Profil concerné : Premier Accueil

Le tableau de bord de votre structure vous permettra de prendre connaissance de l'avancement du traitement de vos demandes et voir les personnes actuellement présentes en structures.

Territoire	
Yvelines	
> Demandes en cours de création	522 demande(s)
> Demandes transmises au SIAO compétent	1546 demande(s)
> Demandes à compléter	1048 demande(s)
> Demandes refusées ou annulées par le SIAO	186 demande(s)
> Demandes inscrites sur une liste d'attente	6076 demande(s)
> Orientations en attente de confirmations des structures	200 demande(s)
> Demandes à mettre à jour	1526 demande(s)
> Demandes transférées par une structure	17 demande(s)
> Demandes clôturées par la structure	406 demande(s)

Demandes en cours de création : Il s'agit d'un statut transitoire, les demandes sous ce statut ne sont pas finalisées, le SIAO ne sera pas en mesure de les étudier. Finalisez-les et transmettez-les au SIAO ou annulez-les.

Demandes transmises au SIAO compétent : Ces demandes ont été transmises au SIAO pour traitement. Elles sont en attente de validation.

Demandes à compléter : Les demandes sous ce statut manquent d'éléments pour être validées ou la préconisation ne respecte pas la grille des préconisations, dans ce cas, l'équipe du SIAO mettra un commentaire dans votre demande puis la mettra au statut « à compléter ». Prenez connaissance de ces demandes et procédez aux modifications demandées puis transmettez là à nouveau au SIAO. Une fois fait, elle repassera au statut « demande transmise ».

Demandes refusées ou annulées par le SIAO : Les demandes peuvent être annulées par le SIAO ou pas vous-même. Une demande annulée ne peut être réactivée. Si besoin, vous devez reprendre le dossier du ménage déjà existant, le mettre à jour puis créer une nouvelle demande d'insertion.

Demandes inscrites sur une liste d'attente : Les demandes ont été validées par le SIAO et positionnées sur les listes d'attente correspondant à vos préconisations.

Orientations en attente de confirmation des structures : Les demandes sont actuellement orientées vers des structures d'hébergement ou de logement. Les structures n'ont pas encore accepté ou refusé les orientations du SIAO.

Demandes à mettre à jour : Les demandes n'ont pas été actualisées depuis 3 mois, elle vous sont renvoyées sous ce statut. Vous devez vous rendre dans les demandes et les. Si la demande n'est pas actualisée dans un délai d'un mois, elle sera annulée automatiquement.

Demandes transférées par une structure : Les demandes ont été transmises par une autre structure de premier accueil. Si vous cliquez sur l'une de ces demandes, vous deviendrez automatiquement le nouveau référent social du ménage.

Demandes clôturées par la structure : Il s'agit des demandes pour les personnes qui ont intégré une place en structure d'hébergement ou de logement puis qui en sont sorties.

Du point de vue du SIAO ;

Une demande est considérée comme **active** si elle est sous l'un de ces statuts : *en cours de création, transmise, liste d'attente, orientation en cours, à compléter, à mettre à jour*. Ne créez pas de nouvelle demande mais reprenez celle existante pour la mettre à jour.

Une demande est considérée comme **inactive** si elle est sous l'un de ces statuts : *Annulée, refusée, présence, clôturée*. Une nouvelle demande devra être transmise au SIAO.